

1^{er} juin courriers

Courrier à Olivier Bureau, le Parisien mercredi 1^{er} juin 2011

Vers 19 h le curé assez inquiet est venu nous dire que nous ne pouvions pas rester, il avait reçu, par porteur semble-t-il, un courrier du Maire. Je cite celui qui a vu le courrier

"Nous avons lu le courrier adressé par le maire à M. le Curé.

Il y avait :

- rappel du fait que c'est une salle où la paroisse n'est que locataire
- que cette salle n'est pas autorisée par la mairie pour une réunion publique
- la tarte à la crème de la sécurité, alors que j'ai personnellement reçu plus de 100 personnes dans cette salle"

Je vous joins le courrier que j'ai envoyé au Maire (lundi, et que je vais lui renvoyer par mail vendredi matin) pour lui rappeler la **table ronde** (prévue avant le 30 avril 2011) et lui demander une **salle communale** conforme pour une centaine de personnes (nous présenterons un visuel avec les textes de la cour des comptes, les diverses déclarations du Maire, les problèmes spécifiques liés à la "puissance souscrite" qui pénalise plus ou moins certains. Les actions que nous voulons mener avec la population

Vendredi, je vous enverrai le PDF de la réunion annulée

Nous vous inviterons soit à cette réunion soit à une réunion de secteur que nous nous proposons de tenir, ou ciblées locataires ou copropriétaires, ou par sous station

Cordialement

Annick Lauzeray

présidente du Collectif CDCC

cdcc.92clichy@gmail.com,

Courrier mail au Maire

Monsieur le Maire,

Quelle n'a pas été notre surprise quand nous avons, comme tous les Clichois, lu les déclarations de la Mairie. Bien que les membres du bureau ne soient pas analphabètes, l'un de ceux-ci a vu le courrier apporté par porteur au Curé lui enjoignant de ne pas laisser se tenir la réunion publique le 26 mai dernier. Je cite : « Il y avait :

- rappel du fait que c'est une salle où la paroisse n'est que locataire
- que cette salle n'est pas autorisée par la mairie pour une réunion publique
- la tarte à la crème de la sécurité, alors que j'ai personnellement reçu plus de 100 personnes dans cette salle »

Mais puisque « personne ne serait intervenu » (je cite le Parisien), je suppose que vous aurez à cœur de nous laisser nous exprimer en donnant l'ordre au service des associations de nous aider à trouver une salle, nous nous y rendrons très prochainement...

Confiante dans votre sens de la démocratie, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées

Annick Lauzeray

Présidente du Collectif CDCC